

AMOPA - Section du Pas-de-Calais
REUNION de BUREAU élargie aux CORRESPONDANTS de secteurs
Mercredi 19 janvier 2022 à 9H30
450 Avenue Beauséjour 62155 MERLIMONT tél. 03.21.94.85.01
Compte-rendu rédigé par Didier Chappe, secrétaire de la section.

Membres du Bureau			Correspondants de secteurs		
Noms/Prénoms	P	Exc.	Noms/Prénoms	P	Exc.
Michel CARPENTIER, <i>Président de section</i>	X		Serge et Annick DASSONVILLE Arras		XX
Didier CHAPPE, <i>Secrétaire</i>	X		Bernadette DOUTREMEPUICH <i>St-Pol</i>	X	
Christian FRERE, <i>Trésorier</i>	X		Philippe FOURNIER <i>Calais</i>	X	
Régine GAWLOWICZ, <i>Vice-Présidente</i>	X		Maxime COUSIN <i>Saint-Omer</i>		X
Anne-Catherine PECOT, <i>Secrétaire-Adjointe</i>		X			
Françoise VINCENT-MALAGA, <i>Trésorière Adjointe</i>	X				

Le président excuse l'absence d'Anne-Catherine et Henri PECOT, de Serge et Annick DASSONVILLE et de Maxime COUSIN, retenus par leurs obligations. Sont présents également les membres actifs et sympathisants invités : Marie-Jeanne CARPENTIER, Françoise CHAPPE, Marie-Brigitte FRERE, Alain DOUTREMEPUICH.

ORDRE du JOUR

A – Adoption du P.V de la réunion de Bureau du 31 août 2021 au Collège du Bras d'Or à ECUIRES

Le PV de la réunion a été adressé à tous les membres du bureau et correspondants de secteurs. Il figure sur le site de l'AMOPA.

Vote: Aucune remarque n'est formulée et le PV est adopté à l'unanimité.

B – Ordre du Jour de la réunion du 19 janvier 2022

1-Rapport financier : La maquette de la situation financière 2021 doit être transmise au Siège avant le 14 janvier « dans la mesure du possible ». L'envoi « papier » soumis à la signature du président et du trésorier sera effectué ce 20 janvier après la présentation du bilan ce jour au Bureau. Une avance de 5000€ ayant été versée par le Siège pour l'organisation du Congrès 2022, il convient donc de distinguer les opérations de recettes et de dépenses de la section avec celles relatives au Congrès. A l'aide de trois documents explicatifs remis à chacun, le trésorier Christian FRÈRE présente et explique le compte financier 2021 : en résumé, l'annexe jointe à la situation financière fait état :

- Pour la section, d'un déficit de 364€ portant la trésorerie disponible au 31.12.2021 à 8.029€94 au lieu de 8.393€94 au 31.12.2020
- Pour l'organisation du Congrès 2022, d'une trésorerie disponible de 1.581€08.

La situation du compte courant postal de la section au 31.12.2021, telle que figurant sur le dernier relevé CCP n°24 se monte à 9.611€02 (8.393.94 – 364,00 + 1.581,08).

Le président CARPENTIER apporte quelques précisions sur l'historique de la situation financière de la section, qu'il dresse depuis 2007, précisant que le déficit moyen annuel est de 191 € et que donc en supposant qu'il perdure et compte tenu de la trésorerie actuellement disponible, on pouvait tenir encore 40 ans ! Il donne la liste des adhérents sympathisants, au nombre de 32 en 2021.

Aucune remarque n'est formulée, le compte financier est adopté à l'unanimité et quitus en est donné au trésorier.

2-les Concours

En 2020-2021, les 112 élèves participants sont tous récompensés au niveau national et départemental lors de rencontres organisées dans les écoles, collèges et lycées à Arras (écoles Saint-Vincent et Notre-Dame) Berck (EREA), Béthune (lycée Blaringhem), Boulogne-sur-Mer (collèges Daunou et Angellier), Calais (collège Saint-Pierre), Sallaumines (collège Langevin) et Vitry-en-Artois (collège Pablo Neruda).

Le président renouvelle ses félicitations aux élèves, et adresse ses plus vifs remerciements à Annick (concours « plaisir d'écrire ») et à Bernadette (concours « Maths au Quotidien » - « Arts et Maths ») qui ont assuré le classement des copies, aux équipes d'enseignants, aux personnels de direction qui ont bien voulu conduire tous ces concours jusqu'à leur terme dans le tourment des vagues épidémiques, et ont permis l'organisation de cérémonies de remise de prix, à la fois sympathiques et solennelles, dont le compte-rendu figure sur le site national de l'AMOPA. Le bureau remercie pour sa part le président Michel Carpentier, Marie-Jeanne Carpentier, Christian Frère, Philippe Fournier et Noëlle-Marie Louart pour leur engagement dans la remise des prix aux lauréats, dans les différents établissements qui ont présenté des candidats. A ce sujet, le secrétaire fait état de l'excellent article paru ce jour dans le « réveil de Berck » relatant la remise des prix aux élèves de l'EREA par Michel et Christian.

2021-2022 : la date de retour des participations à notre section est fixée au vendredi 4 février 2022 pour les concours « **Plaisir d'écrire** », « **Arts et Maths** », « **Maths au quotidien** », les meilleures copies éligibles à un prix national doivent être transmises à Paris avant le 14 mars 2022.

Une première participation au titre du concours « **Imagin'Action** » conduit en collaboration avec l'AFDET (*Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique**) ayant pour objet de « conduire un projet en collaboration avec une entreprise ou une association » : le projet transmis par le L.P Malraux de Béthune en partenariat avec la CROIX ROUGE, appelé « PETITES BULLES » ou « P'tites Bulles », vise la création et la vente de produits ménagers « éconologiques » en direction d'un public présentant des difficultés sociales....

** L'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique) a été créée en 1902, reconnue d'utilité publique en 1936 et considérée par l'ONU comme une organisation non gouvernementale. Elle est agréée par l'Éducation Nationale comme association complémentaire de l'enseignement public.(source : site AFDET)*

Le Concours d'Éloquence est habituellement organisé en partenariat avec nos amis de Douai de l'AMOPA Nord : la section du Pas-de-Calais a décliné sa participation **pour 2022**, notamment en raison de sa forte mobilisation pour la réussite du Congrès international de mai 2022.

3-Courrier de début d'année aux adhérents : le bureau unanime a jugé nécessaire de maintenir un lien en présentant les vœux du Bureau, les projets de l'année 2022 (Assemblée Générale, Congrès, sorties).

Après discussion et passage en revue des diverses possibilités, il est convenu d'organiser l'assemblée générale 2022 avant le congrès, afin que ce moment privilégié permette d'inciter nos adhérents à participer nombreux au congrès. Compte tenu des dates du congrès, de l'élection présidentielle et des élections législatives, le mercredi 30 mars est retenu, à défaut le mercredi 23 mars. La Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil (qui avait accueilli l'AG le 27 juin 2012) sera contactée pour l'une de ces dates.

4-CONGRES 2022 Le président signale que les frais engagés pour participer aux assemblées générales de l'AMOPA sont pris en compte et donnent lieu à réduction fiscale assimilable à un don (66% du montant des sommes engagées dans la limite de 20% du revenu imposable de l'année).

Barème : -véhicules particuliers : automobile 0,321 € / km (originaux des justificatifs de péage à joindre)

-Hébergement : choisir des établissements de catégorie 2 / province : 90€ maximum, petit déjeuner inclus (originaux des justificatifs à joindre)

-Restauration : Province 25€ maximum (originaux des justificatifs à joindre)

Désignation du Comité d'Organisation du Congrès : Le comité d'organisation comprendra les membres du Bureau, les Correspondants de secteurs ainsi que toute personne dont la collaboration est utile à l'organisation du Congrès : pour l'instant sont retenus dans ce cadre Bernard HAMEAU, Noëlle-Marie LOUART et Serge PRUSIEWICZ. Un appel aux bonnes volontés sera émis dans le courrier de vœux.

Il est décidé d'organiser au moins une réunion mensuelle du comité, la première se tiendra le **mardi 22 février à Houille**, au rallye d'Artois, (que Régine est chargée de contacter). Les différents postes à tenir y seront déterminés et une première répartition effectuée entre les membres du comité.

Bilan d'étape sur les différents thèmes, effectué par le président Carpentier :

- Palais des Congrès : contrat de location pour les salles mises à disposition (versement de l'acompte de 3.418€92 soit 30%)
- Déroutement : Vendredi 20, samedi 21, dimanche 22 mai Pilotage AMOPA / Sorties 23 et 24 mai Pilotage Section (Revue de l'AMOPA n° 234 pages 39 à 42) – bulletin d'inscription - pilotage et accueil par le Comité d'Organisation
- Sorties accompagnants, sorties avec repas : pilotage par un membre du Comité d'Organisation
- Dîner de gala du samedi 21 mai : « L'Escale » (Le Touquet) traiteur référencé par le Palais des Congrès. Reste posée la question d'une animation musicale durant le repas.
- Hébergements : une liste des hôtels à proximité a été établie (publiée sur le site national de l'Amopa)
- Transports : la société Dumont à Berck, autocariste référencé.
- Sponsoring : accueil des congressistes par M. le maire du Touquet le vendredi 20 à 17h30 au palais des Congrès, fourniture de tote-bags (Région Hauts de France et MAIF), articles publicitaires (Département 62 ...)
- Brochures et images : contacts en cours avec les Offices de Tourisme ...
- Gestion des inscriptions : Maxime COUSIN sera contacté pour la mise en place d'un tableur pour la gestion informatique des inscriptions.
- Visite sur place de Mme Michèle DUJANY, Secrétaire Générale de l'AMOPA, le mardi 15 février 2022 puis celles de M. Alain CELERIER (trésorier national) et Alain DORATO (Administrateur) en avril 2022.

5 – Questions diverses

- **En cours, demande de consultation à distance des opérations CCP avec attribution d'une carte bleue** (instruite par l'intermédiaire du Siège), **confection d'un timbre pour l'endossement des chèques.**
- Ouverture d'une boîte mail spécifique pour le déroulement du Congrès : amopa.pas-de-calais@laposte.net

6 – Prochaine réunion de Bureau élargie au Comité d'organisation du congrès le mardi 22 février à Houlle, au Rallye d'Artois.

7 – La séance est levée à 13h et après l'apéritif offert par Marie-Jeanne et Michel, les participants se retrouvent à «La Relève» à Cucq pour des agapes à frais partagés, dans une ambiance fort chaleureuse qui avait beaucoup manqué à tous.



Le Bureau au travail

Dernière minute :

- La date de l'Assemblée Générale à la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil est arrêtée au mercredi 30 mars 2022 à 9h30 (invitations transmises)
- La réunion du Comité d'Organisation pour le Congrès est confirmée pour le mardi 22 février 2022 à partir de 9h30 « Au Rallye d'Artois » 31, route de Watten 62910 HOULLE (tél.03.21.93.12.82
- L'information relative à l'appel à candidatures au Conseil d'Administration de l'Amopa a été relayée par la section et adressée aux adhérents en même temps que l'invitation à l'Assemblée Générale.